

**ASSOCIATION DES
ENTREPRISES DU CEMOI**

ASSEMBLEE GENERALE DU 7 MAI 2008

compte-rendu validé par le Conseil d'Administration

Lieu :

Nodule Multimédia, 12 rue Ampère, Grenoble

Présents :

René-Noël DUPRAZ, Président

Emmanuel BERTRAND Vice-Président

Jean-Marie COLAS, Secrétaire

Philippe DURAND, Trésorier

Clémence BELLET

Pascal HENSSIEN

Magali PALIARD

Publi Expo

Nodule Multimédia

Supcréa

Atelier F4

Atelier du Rideau

Pixel Pro

Le Petit Bulletin / Spot

Excusés :

Sophie COLAS

Jean-Christophe DUPRAZ

Vincent GIRARD

Grenoble Solidarité

Jean-Michel TESTUD

Supcréa

JCD Logistique

Pouvoir confié à R.-N. DUPRAZ

Atelier Verdance

Pouvoir confié à P. DURAND

Pouvoir confié à P. DURAND

Testud & Thevenin

Pouvoir confié à P. DURAND

1) ELECTION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION (C A)

Conformément aux statuts de l'Association, tous les présents font partie du CA. Nous vérifions dans les dits statuts le nombre minimum de personnes devant composer le CA, qui est de cinq.

La somme des présents et des pouvoirs confiés dépassent le quorum.

Election du nouveau Bureau :

Sont élus à l'unanimité :

Au titre de Président : Emmanuel BERTRAND

Au titre de Président d'Honneur : René-Noël DUPRAZ

Au titre de Secrétaire : Jean-Marie COLAS

Au titre de Secrétaire Adjointe : Sophie COLAS

Au titre de Trésorier : Magali PALIARD

Au titre de Trésorier Adjoint : Philippe DURAND

Du fait de la modification du Bureau, sa composition et le compte-rendu de cette Assemblée Générale seront déposés en Préfecture conformément à la réglementation.

2) NOS INTERLOCUTEURS A LA VILLE DE GRENOBLE

Suite aux élections municipales, l'équipe du Service Economique n'a pas changé.



Geneviève Fioraso, adjointe à l'économie, à l'innovation, au commerce et à l'artisanat à la ville de Grenoble, 1ère vice-présidente de la Métro, PDG de la Société d'économie mixte Minatec entreprises, Présidente de la Commission Développement Economique et Insertion, est responsable du site Bouchayer-Viallet, mais sera peu disponible du fait de la somme de ses mandats et fonctions à l'Assemblée Nationale :

- Membre de la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire ainsi que de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques
 - Vice-présidente des groupes d'études PME et Mondialisation : régulations économiques et sociales
 - Membre des groupes d'études : Biocarburants - Biomatériaux - Construction et logement - Contrefaçon - Energies - Marchés, commerce non sédentaire et commerce de proximité - Partenariats publics et privés - Presse
 - Vice-présidente des Groupes d'amitié Portugal, Guatemala et Cap Vert
- e-mail : genevieve.fioraso@gmail.com

François Peyronnet est le Directeur du Développement Economique, de l'innovation, de l'insertion et de l'économie solidaire.

Tél : 04 76 29 89 77

e-mail : francois.peyronnet@ville-grenoble.fr

Anne-Cécile Blanc est chargée de mission Economie

Tél : 04 76 23 48 63

e-mail : anne-cecile.blanc@ville-grenoble.fr

Anne-Cécile Blanc et François Peyronnet prévoient d'organiser une réunion d'information sur les travaux du Cémoi et de Bouchayer-Viallet aux alentours du 24 juin prochain.

3) POINT TRAVAUX ET SALLE COMMUNE

La suite des travaux du Cémoi ne commencera pas avant fin août.

Une équipe va s'attaquer au sous-sol en vue de la réalisation d'un parking souterrain (22 places), puis elle s'occupera des ex-locaux de la FNAC, récupérés par Publi Expo et JCD Logistique. Le quai de la FNAC sera modifié.

Les travaux concernant la 2^{ème} partie du toit du 10 bis rue Ampère, au dessus de Supcréa, seront entrepris à partir de fin juin.

De l'autre côté du 10 bis : rétablissement prévu d'un parking pour 2009. L'agrandissement de ce parking serait prévu pendant que le 10 bis sera inaccessible.

Quoi qu'il en soit, il faut s'attendre à de nouveaux problèmes de parking et de bruit (installation des travaux fin août/début septembre).

A terme, un monte-charge accessible au public en service à l'emplacement de l'actuel bureau de René-Noël Dupraz (Publi Expo). Ce monte-charge sera relié à l'actuel quai de la cour du 12 rue Ampère par un couloir.

C'est le moment pour l'Association des Entreprises du Cémoi de réclamer une salle commune à l'arrière de ce couloir.

Nous confirmons vouloir être intervenants dans l'aménagement de la Cour d'Honneur et acteurs de la salle d'accueil prévue (30 à 40 m² gérés par l'Association), avec liberté laissée à la décoration, l'affichage d'informations, la gestion d'un distributeur de boissons pour un lieu convivial. Mais qui s'occupera du nettoyage ???

Intérêts : façade valorisante pour les entreprises du Cémoi, support attractif de communication des différentes entités adhérentes de l'Association qui le composent.

Autres idées : cantine, expositions, lieu de réunions (table et chaises), petit coin cuisine avec point d'eau et four à micro-ondes...

Du fait des équipements envisagés , ce lieu devra pouvoir être fermé.

Le mobilier et la décoration seront financés par la Ville.

Nous voulons cette salle. Ces souhaits font suite à une demande adressée par e-mail à René-Noël Dupraz, qui avait dit être intéressé, mais l'Association n'y a jamais répondu officiellement. C'est maintenant chose faite.

Mais le passé a montré que, quelque soient les souhaits que nous pouvons exprimer, les seuls décideurs sont au final l'agence Chambre & Vibert, François Peyronnet et Anne-Cécile Blanc.

Pour conclure sur les travaux et aménagements du Cémoi, signalons que Supcréa déplore une fuite de façade visible par le noircissement du plâtre qui en découle. Ce problème a été signalé, mais rien n'a bougé depuis.

Le même phénomène a été constaté à l'Atelier du Rideau, mais là, le nécessaire a été fait.

Chez Nodule, la porte d'entrée s'affaisse inexorablement, rendant ouverture et fermeture extrêmement problématique. Le même phénomène s'opère au niveau de la porte des toilettes rouge du 2^{ème} étage du 12 rue Ampère.

4) LA FÊTE DU CEMOI

Nous poursuivons la réflexion sur l'organisation de la fête du Cémoi, entamée lors de la réunion du 13 février dernier.

La prochaine Fête aura donc lieu les 1^{er}, 2 et 3 juillet 2008 dans la cour du 12. Principe : pique-nique collectif à midi, grand buffet auquel chacun peut participer en amenant repas/plats sucrés/salés, pour soi ou pour partager. Nous demanderons à Franck, du Comptoir, s'il peut faire des sandwiches.

Ce sera « Les Terrasses du Cémoi ».

Nous mettrons à la disposition des invités diverses activités : tennis de table, fléchettes, tables de jeu (flipper ? babyfoot ?), sous chapiteau, dans un décor constitué de meubles de jardin, parasols, plantes vertes (vraies et fausses). Pascal (Pixel Pro) propose d'imprimer un décor adapté (à définir).

La Ville pourra préalablement à cette installation nettoyer la cour au jet à haute pression.

Publi Expo trouvera le chapiteau et des tables. Grenoble Solidarité en a aussi.

Voir Mann'Arte(e) pour l'animation, qui serait un plus par rapport à la simple sono envisagée.

L'Association prend en charge les boissons (eau, jus de fruit, café) et les invités viennent avec de quoi manger.

Et jeudi soir : APERO en libre service.

Idée de lampions

Définir budget d'après financements volontaires -> faire le tour des locataires.

COMMUNIQUER LES DATES DE LA FÊTE

Prochaine réunion : 3 juin 2008 de 12h à 14h.